



COMPTE-RENDU DE LA CAPL N°2 DU 9 OCTOBRE 2020

La CAPL N°2 s'est réunie le vendredi 09 octobre dernier et avait comme principal point à l'ordre du jour le recours relatif à l'entretien professionnel 2020 (gestion 2019) d'un agent de grade contrôleur 1^{ère} classe.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 08h45 par le DDFIP. Aucune déclaration liminaire n'ayant été lue par quelconque Organisation Syndicale (OS), le directeur demande en premier lieu aux différentes OS d'approuver le procès-verbal de la dernière réunion du 23 juin 2016.

Et Ô surprise, l'administration ayant omis de joindre le PV, l'approbation n'a donc pu avoir lieu. Tous les syndicats ont donc demandé à l'unanimité que la direction fournisse le PV pour étude et approbation à la prochaine séance.

Mais entrons dans le vif du sujet à savoir le recours suite à l'entretien professionnel d'un agent au grade de contrôleur 1^{ère} classe. Ce recours portait sur le profil croix de l'agent. **Le dossier a été défendu par FO.**

Pour schématiser très rapidement et pour rester fidèle à la présentation qu'en a faite l'administration, l'agent conteste le fait que sa hiérarchie supérieure lui ait baissé d'un cran chaque critère retenu pour l'entretien professionnel.

Pour rappel, les 4 catégories sont : les connaissances professionnelles, l'implication professionnelle, les compétences personnelles et le sens du service public.

Nous avons déroulé nos arguments thème par thème en pointant du doigt certaines incohérences. Nous avons dénoncé qu'un compte-rendu d'évaluation assez neutre se transforme en dossier à charge lors de l'examen de l'appel.

Nous dénonçons également la pratique moyenâgeuse qui consiste à quasi systématiquement baisser les rubriques d'un cran lors de l'arrivée d'un agent dans un nouveau service. Comme si le sens du service public disparaissait d'un coup !

La direction a tenté de maintenir le point de vue du chef de service du contrôleur par divers arguments visant à déstabiliser le dossier, tout en concédant qu'il y avait un problème général dans ce service. L'agent a depuis changé de service et pour l'instant, ça se passe plutôt bien.

En conséquence de quoi, le directeur restait sur ses positions inflexibles en ne voulant pas changer le profil croix, **au contraire de notre expert qui a plaidé pour le maintien du niveau « excellent » dans la catégorie « sens du service public »**

Après un débat acharné, la direction a infléchi sa position sur ce domaine et demandé aux différentes OS de voter pour ce choix.

FO n'a pas voté puisque la CAPL se déroulait en formation restreinte et que seuls les représentants "contrôleur 1^{ère} classe" devaient participer au vote.

Le résultat de l'avis consultatif est :

POUR : 3
ABSTENTION : 2
CONTRE : 0

Même si FO n'a pas eu à voter, c'est grâce à notre syndicat que l'agent a pu conserver son niveau « excellent » pour son sens du service public.

Aucune question diverse n'étant à l'ordre du jour, le directeur a levé la séance à 10h15.

Titulaire:
Karine PERREIRA-MONTEIRO

Suppléant:
Olivier HINGRAY

Expert :
Fabien BONISCHO